

## TARIFS 2014

### FRAIS D'INSCRIPTION: 10 € par famille

Ces frais sont facturés avec la première fréquentation payante (après les 3 heures gratuites) et sont valables pour toutes les activités jusqu'à la fin de l'année scolaire.

**Les tarifs ci-dessous sont calculés après déduction d'aide de la CAF ou MSA.**

La Carte d'abonnement est valable pour l'année scolaire, payable à l'avance et non remboursable. Les Chèques Vacances sont acceptés pour le Centre de Loisirs.

**le CLAE** (gratuité à partir du troisième enfant)



**MIDI** Les enfants restant à la cantine sont pris en charge par le Clae (hors restauration à J.B.Calvignac et J. Jaurès)

Familles avec quotient familial - de 650 **0,45 € par séance**

Familles avec un quotient familial + de 650 **0,50€ par séance**

**SOIR** 3H d'activités gratuites par semaine scolaire et par enfant (prorata de 45mn/jour)  
Calcul à la 1/2 h. Toute 1/2 h entamée est décomptée

Familles avec quotient familial - de 650 **0,70 € de l'heure**

Familles avec quotient familial + de 650 **0,80 € de l'heure**

**le CLSH** Mercredis et Petites Vacances

| Coefficient CAF | Journée avec repas                   | 1/2 journée avec repas           | Journée sans repas                  | 1/2 journée sans repas           |
|-----------------|--------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|
| QF 0 à 650      | <b>7,50 €</b><br>10 journées : 68€   | <b>5 €</b><br>10 ½journées : 45€ | <b>5,50 €</b><br>10 journées : 50€  | <b>3 €</b><br>10 ½journées : 25€ |
| QF > 650        | <b>12,50 €</b><br>10 journées : 110€ | <b>7 €</b><br>10 ½journées : 63€ | <b>10,50 €</b><br>10 journées : 91€ | <b>5 €</b><br>10 ½journées : 45€ |
| MSA             | <b>6,50 €</b><br>10 journées : 59€   | <b>4 €</b><br>10 ½journées : 36€ | <b>4,50 €</b><br>10 journées : 40€  | <b>3 €</b><br>10 ½journées : 45€ |



## HORAIRES

Le siège administratif de CLE est ouvert le :  
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : de 9h30 à 11h  
Vendredi: de 9h30 à 11h et de 14h30 à 16h



création graphique : www.laskom.fr

Éduquer pour demain avec

les francas

# CARMAUX LOISIRS ENFANCE!



Pour que vos enfants  
jouent, apprennent, expérimentent,  
découvrent, rencontrent ...



toutes les infos sur  
[www.carmauxloisirsenfance.fr](http://www.carmauxloisirsenfance.fr)

117, Avenue Albert Thomas  
81400 Carmaux - 05 63 36 94 60

# le CLAE



## FONCTIONNEMENT

Les CLAE (Centres de Loisirs Associés à l'École)

de J. Moulin, J. Jaurès et J.B. Calvignac prennent en charge vos enfants de :

- 11h30 à 13h30 (sauf pendant le temps du repas à l'exception de J. Moulin)

- 15h45 à 18h30.

Chaque enfant peut participer gratuitement,  
le soir après la classe, à 3h d'activités par semaine

## LE PÔLE « GRANDIR A LOISIRS »

Il est composé d'un ensemble d'activités, dans lequel les enfants peuvent choisir au gré de leur envie. Il fonctionne selon des modalités spécifiques permettant aux enfants pendant le temps méridien la détente, la récupération et le soir après la classe des apprentissages plus élaborés.

## LES ATELIERS (à partir de 15h45)

Ateliers avec inscription d'apprentissage, de sensibilisation d'une durée de 45 min à 1h30 Pour découvrir des sports, des pratiques culturelles, scientifiques, encadrés par des intervenants d'associations, des animateurs techniques municipaux ou de CLE.

## LES ÉQUIPES

Les animateurs qui accueillent vos enfants sont tous formés et qualifiés. Ils possèdent des compétences spécifiques et complémentaires ce leur qui permet de proposer un large choix d'activités.

**CLAE JEAN JAURES** - 05 63 76 81 80 - Directrice: Julie Boyer

Animateurs: Nathalie (Coordonnatrice TAP), Marjorie.

**CLAE JEAN MOULIN** - 05 63 76 77 43 - Directrice: Nathalie Bourrelly

Animateurs: Esther (Coordonnatrice TAP), Joëlle, Myriam.

**CLAE J.B CALVIGNAC** - 05 63 76 21 88 - Directeur: Albert Pezet

Animateurs: Pascal (Coordonnateur TAP), Aurélie, Mélinée, Robert, Véronique, Karim, Florence.

## MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Une fiche d'inscription (ci jointe) doit être obligatoirement remplie pour tous les enfants (même si votre enfant ne fréquente pas le CLAE. Cette disposition nous permet d'accueillir votre enfant en toute sécurité en cas de retard des parents à la sortie de l'école par exemple... Aucun paiement ne sera demandé avant la première fréquentation.).

# le CENTRE de LOISIRS



## LES ACTIVITÉS

Elles sont organisées de manière à concilier les besoins de jeux, de détente et de récupération des enfants et notre démarche éducative. Ainsi nous proposons tout au long de l'année des ateliers de pratiques et de création artistiques culturelles, des activités de plein air, des jeux, des grands jeux, des sorties culturelles, la participation à des animations organisées par des partenaires locaux ...

## LE MERCREDI

Ouvert de 11h30 à 18h30, 1/2 journée avec ou sans repas.

Inscription au repas obligatoire avant chaque mardi soir au plus tard auprès du Clae.

Les enfants des écoles de J. Moulin et J.B. Calvignac sont accompagnés en bus dès la sortie de l'école au centre de loisirs J. Camarade par la Mairie où ils sont pris en charge par l'équipe d'animation de Carmaux Loisirs Enfance.

Les enfants peuvent être également accueillis au Centre dès 13h15.

Il n'est pas possible de ne venir qu'au repas.

Une garderie municipale est ouverte jusqu' à 12h30 sur chaque école pour les enfants qui ne vont pas au centre de loisirs.

Des activités spécifiques sont également proposées : clubs, activités parents/ enfants, programme de sorties culturelles ou de découvertes... voir modalités de participation dans le programme et auprès des directeurs.

D'ores et déjà: Atelier cuisine les Petits Marmitons de 14h à 17h sur inscription (voir plaquette) Biblio Ludo Accueil parents enfants pour les familles de J. Moulin

## LES PETITES VACANCES

Le Centre de Loisirs J. JAURES accueille vos enfants les petites vacances à partir de 7h30 jusqu'à 18h30 dans le cadre d'un accueil souple (journée ou demi journée)

## MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Une fiche d'inscription (jaune) doit être obligatoirement remplie pour tous les enfants, vous pouvez vous la procurer à l'accueil du Centre de Loisirs, sur les Clae ou au Siège administratif. Afin d'adapter les tarifs à votre coefficient familial, la notification CAF Aide Alsh ou le Pass doit être fournie. L'accueil se déroule dans les locaux de l'école maternelle J. Jaurès.